(1)

PROTECTION SOCIALE
PAYS DE LA LOIRE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Objet : Congrès confédéral du 13 au 17 juin 2022

Syndicat protection sociale Pays de la Loire

Intervenant : Grégory Lenglet Secrétaire du Syndicat

Bonjour je suis Grégory Lenglet.

Je suis salarié de la CPAM de Loire Atlantique.

Je ne suis pas fonctionnaire comme mes 150000 collègues de la sécurité sociale.

Je souhaite innover dans le constat et donc souligner que les 4 dernières années ont été exceptionnelles et difficiles à tous les niveaux de notre organisation : Réforme des retraites, remise en cause constante du paritarisme et du rôle des syndicats, mise en place des CSE et bien sûr la crise covid.

Nos actions et nos prises de décisions ont été percutés par les confinements et ses impacts économique.

Je m'appuie sur les propos que l'on aime prêter à Charles Darwin "Les espèces qui survivent ne sont pas les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements".

La Cfdt s'est adaptée aux changements et continue à le faire. En effet des solutions numériques ont été mises en place en un temps record pour tenir nos échanges ou échéances démocratique aussi bien avec notre FD, l'URI et nos sections syndicales. Mais beaucoup reste encore à faire.

En effet le télétravail de masse bouscule notre capacité à agir en proximité des travailleurs, nous oblige à revoir continuellement notre manière de construire l'action revendicative.

A cela s'ajoute les changements voulus par le législateur :

- Le Cse et la limitation du nombre de mandats consécutifs

- L'interdiction d'utiliser les messageries professionnelles

Et j'en passe … c'est aussi une partie du chemin nécessaire pour être une de « ces espèces qui survivent ».

L'ARC a été dans ce contexte un formidable outil.

- Outiller des collectifs sur la pratique syndicale
- L'accès à un réseau d'expert
- Et la base de ressources mutualisées

Sont une formidable fondation pour relever les défis d'un monde de plus en plus complexe. C'est clairement un gros plus que nous tenions à souligner ici.

Ensuite, nous voulons poursuivre cette intervention sur le pacte du pouvoir de vivre

Il n'y a aucune ambiguïté, nous validons la création d'un rapport de force nouveau pour porter l'idée de la nécessaire justice sociale et la transition écologique.

Cependant 2 sujets nous interpellent dans la construction de ce pacte :

⇨ La disparition de toute revendication concernant l'égalité Femmes/ Hommes entre les deux versions est pour nous une faute.

Ne pas voir la CFDT s'en emparer a été un choc. C'est une question essentielle notamment lorsque l'on traite de justice sociale.

⇨ Le 2eme point qui nous gêne concerne l'un des signataires du pacte : la mutualité française.

D'un côté elle porte le pacte avec nous, participe à des tables rondes pour faire la promotion des propositions.

Et en en même temps, cet employeur a des grilles salariales sous le smic depuis plusieurs années, ne fait pas vivre le dialogue social dans sa propre-branche ne propose rien sur les salaires et la formation.

Ces employeurs n'ont jamais de mandat jamais de propositions. Et cela fait des années que cela dure.

Pire le groupe VYV vice-président de ce groupe, dénonce la convention collective de tous ceux qui dépendent de l'aide à la personne, pour les exclure de fait du Ségur.

Ça commence à faire beaucoup.

En boite de nuit on ne rentre pas si on est en basket. On se fait sortir si on ne se comporte pas correctement.

Et bien pour le pacte appliquons la même logique. Si on n'est pas un employeur réellement responsable dans ses actes et bien on n'y rentre pas voir on en sort.

Je vais poursuivre par le dernier point que nous souhaitons aborder. Celui-ci concerne les Convention d'objectif et de gestion de la sécurité sociale.

Quel vilain mot les CoG. Ca veut rien dire comme cela.

Une Cog c'est un contrat entre l'état et les conseils d'administrations des différentes branches de la sécurité sociale.

C'est un contrat qui définit les objectifs et les moyens. C'est très structurant.

C'est tellement important comme sujet que cela fera l'objet d'un débat lors de ce congrès mercredi ou jeudi. C'est le numéro 8.

La Confédération désigne des administrateurs dans ces caisses de sécurité sociale.

Durant les 4 dernières années le pilotage de la sécurité sociale c'est fait uniquement sur un angle budgétaire :

- rendu de poste,
- diminution des budgets,
- limitation de la masse salariale,
- Et le sous-investissement chronique dans l'informatique

sont sources de tension entre notre syndicat et la confédération, par l'intermédiaire des administrateurs, qui valide ces feuilles de routes.

La confédération a fait 2 ou 3 communiqués de presse pour dénoncer la mise en place de la réforme catastrophique des allocations logements.

Un an plus tard les élus CFDT dans les entreprises dénoncent les délais de traitement de vos dossiers. La situation n'est pourtant pas ignorée par la confédération, ne s'améliore pas mais il n'y a plus de son et plus d'image des administrateurs.

De la même manière, vous avez été plusieurs à souligner ~~souligné hier ou aujourd'hui~~ que le congé paternité porté à 28 jours est une victoire CFDT. C'est un fait que nul ne peut contester.

Mais est-ce toujours une belle victoire CFDT quand ce congé paternité est payé dans un délai de 3 mois. Quelle parent peut s'assoir sur 28 jours d'indemnité ?

Et cette exemple est valable dans toutes les branches de la sécurité sociale, qui peut attendre 4 à 5 mois pour percevoir ses indemnité journalières, qui peut attendre pour percevoir ses APL ou son RSA pendant des mois, quel retraité peut attendre le versement de sa pension pendant un an car il a travaillé à l'étranger, quel travailleur indépendant peut ~~attendre des mois le remboursement de son crédit Urssaf tout en étant prélevé pour ses échéances courantes ?~~ se permettre d'avoir aucune explication sur ce qu'il paye en cotisat

Au-delà de gagner de nouveaux droits c'est une question de les rendre effectif.

Car à force de valider des politiques du moindre cout nous nous appauvrissons :

Nous appauvrissons la sécurité sociale et sa capacité à payer les prestations essentielles dans un délai raisonnable.

Pour terminer, je vais illustrer la faiblesse de la politique salariale à la sécurité sociale par quelques chiffres clés :

En 2018, l'augmentation collective des salariés a été de 0%.

En 2019, année blanche donc on a eut 0%, on s'est dit ce n'est pas grave se sera pour l'année prochaine. En 2020, pas de bol, il y a eut la crise covid, on était trop occupé à payer les nouvelles prestations qui ~~excitées~~ n'existaient pas avant, donc on a eu 0% d'augmentation.

2021 on avait les crocs, on était prêt, mais avec les élections qui se profilait on s'est dit s'est compliqué donc on a eut 0%.

Et là 2022, augmentation du SMIC, grille d'embauche sous le SMIC, annonce de l'augmentation pour les fonctionnaires et des pensions des retraités, là on est à fond, pour le moment on a 0%, mais c'est un 0 plein d'espoir car on a rendez vous à l'automne et tant qu'il y a de l'espoir … eh bien il y a du syndicalisme.

Merci bon congrès à tous